

*Publié le 5 mai 2021*

## **Liberté religieuse : persécutions extrêmes et persécutions «polies»**

*Le 15<sup>e</sup> rapport bisannuel de l'Aide à l'Église en détresse fait le point sur la situation des croyants persécutés et opprimés dans le monde. Un document de référence à connaître et à faire connaître, dont voici une brève présentation.*

La persécution religieuse existe sous de multiples formes, des plus violentes aux plus douces. Le Centre européen pour le droit et la justice (ECLJ) publiait récemment une enquête alarmiste sur la persécution en France des musulmans qui se convertissent au christianisme. Au même moment, l'Aide à l'Église en détresse rendait public le [15<sup>e</sup> rapport bisannuel](#) de son Observatoire de la liberté religieuse dans le monde.

Réalisé en coordination avec de très nombreux organismes internationaux privés ou publics, ce document donne une vue quasi exhaustive des atteintes à la liberté religieuse dans le monde, région par région, pays par pays. La fiabilité des sources, les éléments d'infographie, les cartes, les «fiches» qui l'accompagnent, en font un outil précieux pour tous ceux qui se préoccupent des milliards d'hommes et de femmes éprouvés et persécutés pour leurs convictions religieuses. Ce rapport très factuel ne cherche pas à noircir le tableau. Il relève même quelques progrès ici ou là, grâce aux efforts et à l'engagement de l'Église et du pape, mais, globalement, la situation demeure dramatique et ne s'arrange pas.

Les atteintes à la liberté religieuse se multiplient. Elles prennent des formes diverses, des plus extrêmes aux plus insidieuses et douces. Comme le remarque le Dr Marcela Szymanski dans son préambule, «bien que la perte de droits fondamentaux tels que la liberté religieuse puisse survenir brusquement, par exemple en cas de conflits et de guerres, dans de nombreux cas elle n'a rien de soudain. C'est souvent un processus d'érosion qui se produit au fil des ans.» Il compare ce processus à un vent de plus en plus fort qui emporterait les tuiles d'un toit. Au bout d'un certain temps, le citoyen «se rend finalement compte du fait que plus rien ne le protège et qu'il est exposé aux vents».

### **Persécutions «extrêmes»**

Commençons par les vents les plus violents : ils prennent «la forme de gouvernements autoritaires, de réseaux terroristes transnationaux ou de chefs religieux fondamentalistes qui poussent les foules à commettre des lynchages.»

Les Français qui vivent, même par temps de COVID, dans un îlot de bien-être, ne se rendent absolument pas compte de l'ampleur de la persécution actuelle : pas moins de 4 milliards de

personnes habitent dans 26 pays où règne la persécution la plus violente. Pas moins de 51 % de la population mondiale !

L’Afrique est le continent le plus préoccupant aujourd’hui. Les conflits ethniques pour les ressources naturelles entre nomades et agriculteurs, ainsi que l’esclavage, y sont certes ancestraux. Malheureusement, les conditions de la décolonisation, qui ont permis le retour de bandes armées, ainsi que la pauvreté, la transition démographique et climatique, n’ont fait qu’exacerber ces conflits.

Pourtant, jusqu’à il y a une décennie, régnait entre les différentes communautés et les groupes confessionnels une paix relative. Or, note le rapport, ces dernières années, la violence «a éclaté dans toute la région avec une férocité inimaginable». Comme si la multiplication des conflits avait «libéré la frustration refoulée depuis des générations chez des jeunes, privés de leurs droits, qui ont souffert de la pauvreté, de la corruption et d’offres de formation et d’emploi médiocres.» Des frustrations qui ont à leur tour «alimenté la montée en puissance de groupes armés, y compris de militants islamistes locaux, et plus récemment étrangers – des groupes djihadistes transnationaux engagés dans une persécution ciblée et systématique de tous ceux, musulmans et chrétiens, qui n’acceptent pas l’idéologie islamiste extrémiste.»

La lecture du chapitre sur l’analyse régionale de l’Afrique et de la fiche régionale sur l’Afrique en dit, hélas !, très long sur ces horreurs. Par exemple, au Burkina Fasso, l’insécurité est telle que 60 % du territoire est inaccessible aux ONG humanitaires. Les pays de la zone subsaharienne sont les plus touchés. Aux conflits ethniques endémiques s’ajoute la propagation d’un islamisme jusqu’ici inconnu en Afrique. Principal coupable : Boko Haram. Il opère autour du lac Tchad qui borde le Nigéria en étendant son action au Niger et au Cameroun. Ce groupe islamiste n’est pas le seul à conduire des attaques particulièrement meurtrières. De nombreux groupes se sont affiliés à l’État islamique. Une nébuleuse qui profite des conflits ethniques et à laquelle appartient une branche d’Al-Qaïda (AQMI) qui conduit des attaques au Mali et au Niger.

Ces groupes de l’État islamique mettent toute la région en état de tension et étendent leurs périmètres d’activités meurtrières. Ils interviennent en République démocratique du Congo, revendiquée depuis 2019 par l’État islamique comme la «province centrafricaine de l’État islamique» (ISCAP). Le feu a aussi commencé à prendre en Somalie, au Kenya et au Mozambique. Un djihad qui, souvent, n’est pas totalement étranger à des intérêts très terre à terre.

La région regorge en effet de métaux lourds, que convoitent des acteurs privés ou publics très peu «religieux». Ainsi par exemple : «Au Mozambique, l’insurrection locale Ahlu-Sunnah Wa-Jama (ASWJ), située dans la province de Cabo Delgado, dans le nord du pays, menace des investissements internationaux d’un milliard de dollars dans des projets de gaz naturel. L’ASWJ a prêté allégeance à l’État islamique en 2019, déclarant son intention d’établir un “califat” dans le pays.»

À ces horreurs causées principalement par des groupes islamiques s’ajoute, en Afrique, la liste des pays moins directement exposés à la guerre, mais où des attaques sont conduites sporadiquement contre des lieux de culte ou des responsables religieux. Citons, en plus du Soudan, du Kenya et du Niger, des pays tels que le Malawi, l’Afrique du Sud, l’Éthiopie ou Djibouti, le Libéria et l’Ouganda.

L'Afrique n'est pas, hélas !, le seul continent concerné par des atteintes gravissimes à la liberté religieuse. L'Asie connaît elle aussi son lot de terribles persécutions. Les acteurs n'ont pas le même profil.

L'absence de liberté religieuse en Afrique résulte de violences intercommunautaires et djihadistes. En Asie, les persécutions ont pour auteurs des dictatures marxistes. 900 millions de Chinois sur les 1,4 milliards d'habitants que compte la Chine sont des personnes «religieuses» sur lesquelles s'exerce un contrôle implacable. Comme le révèle l'analyse régionale du rapport, «le Parti communiste chinois (PCC) possède l'un des outils de contrôle religieux les plus invasifs et les plus efficaces au monde». C'est particulièrement évident avec les internements de masse et les «programmes de rééducation».

Les chrétiens ne sont pas les seules victimes. 30 millions de musulmans vivent en Chine, dont 13 millions de Ouïghours. Ces derniers sont victimes d'un véritable génocide. La Birmanie aussi a sombré dans le génocide des chrétiens et des hindous dans l'État du Kachin. Dans l'État de Rankine, la population Rohingya, majoritairement musulmane, a été l'objet d'attaques massives de l'armée et de groupes paramilitaires. Le renforcement en Inde, au Pakistan, au Népal, au Sri Lanka, au Myanmar, en Thaïlande et au Bhoutan d'un nationalisme ethno-religieux accroît la menace sur les minorités religieuses : enlèvements de femmes et de jeunes filles non musulmanes, viols, conversions forcées, violences, esclavage sexuel, les crimes commis contre les chrétiens et les minorités religieuses ne se comptent pas et concernent plus de deux milliards d'hommes et de femmes.

## **Violations «sévères» de la liberté religieuse**

À ces brutalités et à ces crimes s'ajoute la longue liste des 36 pays où la Constitution ne garantit pas la liberté religieuse à 1,24 milliards de citoyens.

Les illusions du printemps arabe se sont évanouies. La Tunisie et l'Algérie exercent un contrôle sévère de la population, qui maintient les non-musulmans en marge des lieux de pouvoirs. En Turquie, le président Erdoğan a balayé la laïcité d'Atatürk. Sans parler des interventions armées de la Turquie en Libye, en Syrie, en Irak, en Arménie et en Azerbaïdjan, son influence en Albanie, en Bosnie, au Kosovo et à Chypre a mis en péril la liberté religieuse des non-musulmans.

Dans une douzaine de pays du Proche-Orient, d'Asie du Sud et d'Asie centrale qui ont des relations diplomatiques étroites et souvent amicales avec l'Occident, l'État admet la liberté de culte, mais pas la liberté religieuse. Ainsi, dans ces pays, pas question de faire du prosélytisme pour une autre religion que la religion d'État. Les lois contre le blasphème obligent au silence sur les questions religieuses ceux qui sont en désaccord avec l'enseignement «officiel». La conversion est passible d'une mort sociale, quand ce n'est pas de la peine de mort.

L'Amérique du Sud, où vivent 657 millions d'habitants âgés en moyenne de 31 ans et qui sont à 60 % catholiques, connaît un sort moins catastrophique. La liberté religieuse y est pourtant également menacée. Plusieurs pays souffrent de crises sociopolitiques violentes. L'absence d'État de droit, le trafic de drogue, la corruption et, depuis deux ans, la crise du Covid, gangrènent des sociétés réputées en principe démocratiques. Voici ce qu'écrivait le rapport à ce sujet : «Au cours de la période

faisant l'objet du présent rapport, des groupes religieux afro-brésiliens ont signalé des incidents d'intolérance religieuse, tandis qu'en Argentine, la communauté juive a été la cible d'intolérances et de persécutions [...]. Cependant, la majorité chrétienne est toujours le groupe religieux le plus touché par les crimes de haine sous forme d'attaques contre les chefs religieux, les lieux de culte, les cimetières, les monuments et les images religieuses. Ces attaques sont dues au plaidoyer des chrétiens en faveur des opprimés, ainsi qu'aux manifestations publiques d'opposition aux actions des acteurs étatiques et non étatiques.» Les attaques contre les chrétiens se sont principalement concentrées dans des pays où les droits de l'homme et où la démocratie sont historiquement les moins respectés, en particulier Cuba, le Nicaragua et le Venezuela.

«Concrètement, écrit le rapport, l'hostilité de l'État s'est manifestée par l'usage de la force, notamment la perturbation de célébrations religieuses, l'intimidation des fidèles par des déploiements de policiers belliqueux autour des églises et des processions (et l'absence évidente de protection policière lorsque des foules ont attaqué et vandalisé des lieux de culte), des menaces à l'encontre des chefs religieux et des fidèles, des annulations de visas pour le personnel étranger de l'Église, et des processus d'enregistrement opaques pour les groupes religieux.»

Durant les deux dernières années, huit prêtres au moins ont été assassinés dans cinq pays : le Honduras, le Nicaragua, le Salvador, le Mexique et le Pérou «pour avoir assumé leurs responsabilités pastorales, avoir cherché à protéger leurs communautés, ou s'être exprimés contre les agissements du crime organisé. Par exemple, dans l'État du Chiapas, l'Église catholique a signalé des menaces de mort par téléphone contre un prêtre, ses proches et sa congrégation, par des membres présumés d'un groupe de trafiquants, le Cartel de Jalisco Nueva Generación. Ils ont exigé que l'Église les reconnaisse comme maîtres du territoire en échange du maintien de la paix.»

À ces crimes s'ajoutent, en Argentine, au Chili, au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Venezuela, des attaques contre des lieux de culte ou des rassemblements religieux sans que les gouvernements ne réagissent. Enfin, dans un contexte de sécularisation, des groupes actifs considèrent que la liberté religieuse s'oppose à la nature laïque du pouvoir. Pour cette conception radicale de la laïcité, l'Église devrait être réduite au silence. Cette tendance n'épargne pas l'Occident.

## **Atteintes «polies» à la liberté religieuse**

Ces atteintes relèvent de la dernière catégorie d'atteintes à la liberté religieuse que mentionne le rapport : une «persécution polie», selon une formule employée par le pape François en 2016. C'est en effet au nom de nouveaux «droits» ou de nouvelles «valeurs» que de nombreux pays démocratiques cantonnent l'expression religieuse «à l'obscurité tranquille de la conscience individuelle ou les relèguent dans l'enceinte des églises, des synagogues ou des mosquées».

Une fiche du rapport est consacrée à ces atteintes «douces» ou «polies» à la liberté religieuse, des atteintes déguisées selon le pape «en culture et en modernité déguisées en progrès [...]. Si vous ne faites pas cela, vous serez punis : vous perdrez votre emploi et bien d'autres choses, ou vous serez mis à l'écart».

Par exemple, écrit le rapport, «en Occident, le droit à l'objection de conscience pour motifs religieux des professionnels de la santé n'est plus protégé de façon significative par la loi, en ce qui concerne les questions relatives à l'avortement et à l'euthanasie. Les diplômés de certaines universités confessionnelles se voient de plus en plus refuser l'accès à certaines professions. Les dispositions relatives au droit des groupes confessionnels de gérer leurs propres écoles selon leur propre éthique sont également menacées dans plusieurs pays. Ces nouveaux droits, inscrits dans la loi, entraînent l'apparition de conflits profonds entre les droits individuels à la liberté de conscience et de religion et l'obligation légale de se conformer à ces lois».

Hélas !, comme le souligne le rapport, le plus inquiétant est peut-être à venir. De plus en plus de lois dites sur «l'égalité et la non-discrimination» élargissent la notion d'«appel à la haine». Celui-ci devient en effet totalement subjectif. L'appel à la haine ne consiste plus, objectivement et matériellement, à désigner en le menaçant quelqu'un ou un groupe. La qualification juridique de l'appel à la haine dépend du ressenti de celui ou de celle qui se sent visé. Comme l'écrit le rapport, «l'expression de convictions en accord avec la religion et l'enseignement moral de diverses religions, dont le judaïsme, l'islam et le christianisme – même en milieu privé – pourrait être considérée comme “attisant la haine”», contre des catégories sociales qui ne les partagent pas. Ainsi, certains passages de la Bible ou du *Catéchisme de l'Église catholique* constitueraient un «appel à la haine» contre ceux qui n'ont pas sa conception du péché ! Certains proposent même de censurer ces passages dérangeants pour eux.

C'est la persécution du «il est interdit d'interdire». À la différence du djihad, cette «persécution polie» est conduite dans la plupart des cas par des non-pratiquants et des non-croyants, des athées qui, en principe, ne devraient pas se soucier pas de ce que racontent les Églises sur la morale. Mauvaise conscience ?

Peu importent les motifs, cette nouvelle forme de persécution «déguisée en progrès» ne fait certes pas de victimes physiques. Plus subtile, elle n'en est pas moins, comme toutes les persécutions, redoutable et blasphématoire. En effet, si le blasphème peut se définir comme un discours ou un acte qui outrage le sacré, les atteintes violentes ou «polies» à la liberté religieuse demeurent des outrages sinon à Dieu, au moins à ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme : sa liberté.

Thierry Boutet

Retrouvez cet article sur [srp-presse.fr](http://srp-presse.fr)